PRÉSIDENCE BELGE DU COMITÉ DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

(novembre 2014 – mai 2015)

La Commission permanente se réunit à Bruxelles

La Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) se réunira à Bruxelles le mardi 18 novembre au Parlement fédéral, dans le cadre de la présidence belge du Comité des Ministres.

Après l'ouverture de la réunion par Mme Anne Brasseur, Présidente de l'APCE, la Présidente du Sénat, Mme Christine Defraigne, s'adressera aux participants. Les membres de la Commission permanente auront ensuite un échange de vues avec le ministre belge des Affaires étrangères, M. Didier Reynders, qui présidera le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour une période de six mois. Les discussions porteront sur les priorités de la Belgique au cours de sa présidence et d'autres questions dans le cadre du dialogue politique permanent de l'Assemblée avec le Comité des Ministres.

Les membres de la Commission permanente discuteront ensuite des autres thèmes à l'ordre du jour, tels que les mesures visant à prévenir l'utilisation abusive de la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées, la prévention de la violence à l'égard des femmes en se concentrant sur les auteurs, mesurer et améliorer le bien-être des citoyens européens, et les alternatives à l'hébergement des personnes intérieurement déplacées (PDI) et des réfugiés en Europe dans des centres collectifs ne répondant pas aux normes. www.coe.int

La Commission permanente en visite culturelle à Ypres

Comme l'année 2014 est marquée par les commémorations liées au début de la Première Guerre mondiale, les membres de la Commission permanente se rendront à Ypres, où ils participeront à une cérémonie de commémoration au Cimetière militaire Commonwealth du «Tyne Cot», suivie d'une visite au Musée «In Flanders Fields», musée qui avait obtenu, en 2000, le Prix du Musée du Conseil de l'Europe. www.inflandersfields.be

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe est l'instance de décision du Conseil de l'Europe. Il est composé des ministres des Affaires étrangères de tous les États membres, ou de leurs représentants permanents à Strasbourg. Gardien, avec l'Assemblée parlementaire, des valeurs qui fondent l'existence du Conseil de l'Europe, il est également investi d'une mission de suivi du respect des engagements pris par les États membres.